



HAL
open science

Freissinières, un temple converti en église à la fin du 17^e siècle ?

Elsa Giraud, Lisa Shindo

► **To cite this version:**

Elsa Giraud, Lisa Shindo. Freissinières, un temple converti en église à la fin du 17^e siècle ?. Cerner le passé, Mélanges en l'honneur de Patrick Hoffsummer, 2021, 978-2-930772-32-5. hal-03592169

HAL Id: hal-03592169

<https://hal.science/hal-03592169>

Submitted on 8 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cerner le passé

Mélanges en l'honneur de
Patrick Hoffsummer



Cerner
le passé

Edition

Comité éditorial :

Sarah Cremer, sarah.cremer@kikirpa.be

Pascale Fraiture, pascale.fraiture@kikirpa.be

Christophe Maggi, christophe.maggi@kikirpa.be

David Strivay, dstrivay@uliege.be

Muriel Van Ruymbeke, mvanruymbeke@uliege.be

Line Van Wersch, line.vanwersch@uliege.be

Armelle Weitz, armelle.weitz@kikirpa.be

Contact pour la vente :

Emmanuel Delye, emmanuel.delye@uliege.be

Photographie et dessin de couverture : relevé de la façade de la Maison Lorcé et carotte prélevée dans la charpente de l'église des Saints-Hermès-et-Alexandre à Theux (Dessin - infographie et photographie Emmanuel Delye).

Photographie de la quatrième de couverture : Patrick Hoffsummer (par Anne Hoffsummer).

Le comité éditorial tient à remercier l'ensemble des auteurs ainsi que les relecteurs des différentes contributions. Il remercie aussi L'UR AAP et l'Université de Liège pour les financements reçus.

Les articles et leurs contenus restent sous la seule responsabilité des auteurs.

Université de Liège - Atelier des Presses
Chemin des Amphithéâtres - Bât B7a
4000 Liège (Belgique)

© 2021

 **Atelier des Presses**

Tous droits de reproduction,
d'adaptation et de traduction
réservés pour tous pays

Maquette de couverture
et mise en page : Thierry MOZDZIEJ

D/2021/13.315/9
ISBN : 978-2-930772-32-5
EAN : 9782930772325
Imprimé en Belgique

Éditeurs : Line Van Wersch, Sarah Cremer, Pascale Fraiture,
Christophe Maggi, David Strivay, Muriel Van Ruymbeke, Armelle Weitz

Cerner le passé

Mélanges en l'honneur de
Patrick Hoffsummer

C'est un récit... rocambolesque.
Le récit d'un voyage dans l'imaginaire
c'est-à-dire qui ne répond pas aux lois du réel.
Pas d'horaire.... ni d'avance, ni de retard !
On part quand on veut.
On ne revient pas à heure dite.
Personne ne vous attend
au pied de la grande horloge.
Aucun décalage horaire.
Aucun train ne vous siffle.
L'esprit suit son chemin, vagabonde...
sans carte, ni boussole,
ce qui n'empêche (n'exclut)
ni les sentiments, ni les drames...
ni... d'en rire
si l'envie vous en prend

R. Devos, Les 40es délirants,
1re publication LGF, le cherche midi, 2002, Edition 06-décembre 2016, p.10.



Sommaire

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

Avant-propos

La naissance d'une vocation.....	15
Hoffsummer-Bosson Anne	

Chapitre 1. Des hauts et des bois

Lattice trusses in the earliest European roofs	25
Alcock Nat, Courtenay Lynn	
Une charpente pour quoi faire ? Entre bois de charpente et matériaux de couverture	37
Aumard Sylvain, Didier Frederic	
Constructions en bois à Gand (Gent, Flandre orientale, Belgique)	45
Laleman Marie-Christine	
Les origines des tours de croisée ; l'exemple de la Bourgogne, entre charpente et voûtement	57
Sapin Christian	
LE COYAU, contribution enghiennoise.....	75
Vanden Eynde Jean-Louis	

Chapitre 2. Un sujet qui date

Raccourcis de dendrochronologie, dendroclimatologie et dendroprovenance.....	93
Lambert Georges-Noël (Joël)	
Dendrochronological dating of stone walls: Studies on Mont Sainte-Odile (F-Alsace) and early medieval stone architecture	105
Tegel Willy, Muigg Bernhard	
Quelques enseignements dendrochronologiques sur les charpentes et plafonds peints médiévaux de la région méditerranéenne française.....	121
Guibal Frédéric	
L'apport de la dendrochronologie dans la gestion du patrimoine bâti et archéologique de la région de Bruxelles-Capitale.	133
Modrie Sylvianne, Degraeve Ann, Demeter Stéphane	
Chantrans : de la maison natale au village-clairière du premier plateau comtois. Dendroarchéologie rurale au rendez-vous de l'histoire locale.	147
Billamboz André	
Datation dendrochronologique d'un Grenier-Raccard datant du 17e siècle, appelé « La Cave à Grand-Papa », ainsi que de deux pièces de mobilier, un coffre à sel et un Brenno, Grimentz (Anniviers), Val d'Anniviers, Valais, Suisse.....	161
Gassmann Patrick	
La Chapelle Saint-Romain (Puy-Saint-Vincent, Hautes-Alpes-05, France) : une pièce apportée par la dendrochronologie à la connaissance du patrimoine bâti traditionnel du Moyen Âge dans les Alpes françaises du Sud.....	173
Edouard Jean-Louis	
Quarante ans de dendrochronologie en Belgique : nous sommes tombés dans le panneau ! Le cas des lambris de l'église Saints-Martin-et-Mutien-Marie de Mellet	187
Fraiture Pascale, Michaux Lucien	

Chapitre 3. De briques et de broc

La charpente de la cathédrale de Troyes d'hier à aujourd'hui : quelles évidences des renforts métalliques d'après les comptabilités de la fabrique.....	205
L'Héritier Maxime, Dillmann Philippe	
« Bois flache » : détermination des structures anatomiques conservées sur les bois anciens mis en œuvre en bâti autour de la question de la précision de la datation dendrochronologique - travail exploratoire	219
Weitz Armelle	
Le « marbre noir de Theux », mythe et réalité.....	229
Tourneur Francis	
Le silence est d'or.....	241
Van Ruymbeke Muriel	
Une toiture du Haut Moyen-Âge. Premiers résultats de l'étude des matériaux et réflexion sur la couverture de l'église de Germigny-des-Prés.....	273
Van Wersch Line, Aumard Sylvain, Lambrigts Robin, Hallot Pierre, Jesset Sébastien	

Chapitre 4. De fond en comble

Note sur l'église Saint-Hilaire à Temploux et sur la charpente romane de la nef centrale.....	291
Javaux Jean-Louis	
L'église Notre-Dame à Diest : Joyau de l'architecture gothique dans le duché de Brabant.....	301
Nuytten Dieter	
L'église Notre-Dame de Mousty – Etude archéologique et dendrochronologique de ses structures médiévales en bois (11e – 16e siècles).....	311
Gautier Patrice, Hardenne Louise, Maggi Christophe, Bousmar Eric	
La maison Lambrette, une des premières manufactures verrières ?.....	343
Bauwens Catherine	
Freissinières, un temple converti en église à la fin du 17e siècle ?	355
Giraud Elsa, Shindo Lisa	
La fortification de Pont-de-Bonne (Modave, Belgique) à l'époque ottonienne : une possession des comtes de Huy ?	371
Delye Emmanuel, Wymmersch Guillaume	

Chapitre 5. Au feu !

L'incendie « criminel » du château médiéval de Hour sur la Lesse. A propos d'une pièce à conviction du 14e siècle.....	389
Mignot Philippe	
Église en flammes ! Traces de taille, traces d'incendie et dendrochronologie. Le cas de l'ancienne collégiale/cathédrale Saint-Rombaut à Mechelen/Malines (BE).....	403
Cremer Sarah, Doperé Frans	
La réparation du poinçon de la tour de l'église de Theux (1713).	417
Bertholet Paul	

Sinistres totaux ? Retour sur quelques récits d'incendies en terres liégeoises et en pays mosan (11e-12e s.).....	433
Close Florence	

Chapitre 6. Récits rocambolesques

« Au nom des écrits, du fer et du bâti » : le fer de charpente aux yeux de ses contemporains	445
Maggi Christophe	
Le bois, ses acteurs et ses mises en œuvre dans les Pays-Bas méridionaux. Les enseignements du manuscrit de Nicolas de Brouoehoven (1683-1714).	455
Charruadas Paulo, de Waha Michel, Sosnowska Philippe	
Des lapins en pays mosan au milieu du 12e siècle ? À propos d'une lettre de Wibald de Stavelot.....	479
Dierkens Alain	
Sur le patrimoine monumental du prince-évêque de Liège Henri II de Leez (1145-1164)	491
Kupper Jean-Louis	

Chapitre 7. Bon Voyage !

À l'échelle d'une passion. Modélisme ferroviaire et musées	501
Gob André	
La préhistoire des trams verviétois : Emile Bède (1828-1914) et le prototype de tram-car « Houget & Teston » (1875-1877)	511
Joris Freddy	
René Desclée et le patrimoine photographique ferroviaire.....	525
Nafilyan Alain	
Bibliothèque, livres et chemins de fer. Le voyage en train aux 19e siècle à travers les collections des bibliothèques de l'Université de Liège.....	535
Oger Cécile	
L'âme médiévale prolonge celle des temps préhistoriques.....	545
Otte Marcel	

Freissinières, un temple converti en église à la fin du 17^e siècle ?

* Giraud Elsa, ** Shindo Lisa

* L'Atelier d'Histoire, 1511 route du Granon, Villard Laté, 05330 Saint-Chaffrey, France, recherches.historiques8@gmail.com

** Cluster of Excellence ROOTS, Kiel University, Leibnizstr. 3, 24118 Kiel, Allemagne, lshindo@roots.uni-kiel.de

Introduction

A une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de la ville de Briançon, dans les Alpes françaises, se trouve la vallée suspendue de Freissinières. La commune est connue pour son histoire religieuse : de vau-doise au Moyen Age, elle devient protestante au 16^e siècle. En 1684, parachevant sa politique de répression, Louis XIV ordonne par édit la destruction du temple de Freissinières afin d'édifier à la place une église. Il serait logique que les bâtisseurs d'alors aient respecté l'usage local qui veut que les églises de L'Embrunais et du Briançonnais suivent le modèle de la cathédrale d'Embrun. Or, non seulement l'église Sainte-Marie-Madeleine de Freissinières est des plus sobres, mais en outre son chevet porte des peintures d'inspiration protestante, visibles uniquement depuis les combles.

Une enquête s'imposait. Nous avons choisi de la conduire dans les archives et sur site, avec une étude dendrochronologique, afin d'apporter des éléments de datation et de comprendre l'histoire de l'édifice.

1. Présentation des lieux et de la documentation existante

1.1. La vallée de Freissinières

Freissinières est une commune et une vallée des Alpes du sud françaises, sur la rive droite de la Durance, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de la ville de Briançon (Fig. 1). Traversée par le torrent de la Biaysse, affluent de la Durance, Freissinières est caractérisée par des massifs élevés dépassant 3000 m d'altitude. Longue d'une vingtaine de kilomètres pour une superficie de 9011 ha, la vallée fait partie de la zone d'adhésion au Parc national des Ecrins et près de la moitié de la commune est en zone cœur de parc.

L'habitat est disséminé en treize hameaux répartis depuis *Pallon* à l'entrée de la vallée jusqu'à *Dormillouse*, 12 km plus loin. Après *Pallon*, *le Plan*, vaste plaine formée par les alluvions de la Biaysse, offre 80 ha de terres cultivables et de prairies. Elle est bordée par les hameaux du *Plan*, des *Meyriès* et des *Ribes*. Au-delà, on traverse *la Combe*, si étroite que les *Viollins* et les *Mensals* sont privés de soleil une partie de l'hiver, puis on accède à la haute vallée et après 45 minutes de marche, à *Dormillouse*. Ce dernier village, perché sur un verrou glaciaire à 1700 m d'altitude, n'est désormais plus habité à l'année.

Revenons aux *Ribes* et commençons l'ascension vers le col d'Anon qui donne accès à la vallée voisine du Fournel. *La Poua* (la pente) compte plusieurs hameaux installés à l'adret, dont *Ville*, à 1170 m d'altitude. Les institutions de la communauté y sont regroupées : l'école (et ancienne mairie), l'église, le presbytère qui la jouxte au sud, les cimetières catholique et protestant à l'ouest et au nord de celle-ci (Fig. 1 et 2). Le tout forme un petit ensemble paroissial, témoin de l'histoire religieuse mouvementée des lieux, dont l'église est le centre. Du château édifié ici au Moyen Age par les seigneurs de Rame, on ne connaît guère que l'emplacement – sous la route et la placette – et la taille impressionnante de ses écuries – sous l'école - qui comptaient onze piliers selon la mémoire locale. Depuis sa destruction, église, presbytère et cimetière sont à l'écart des maisons du hameau plus en amont.

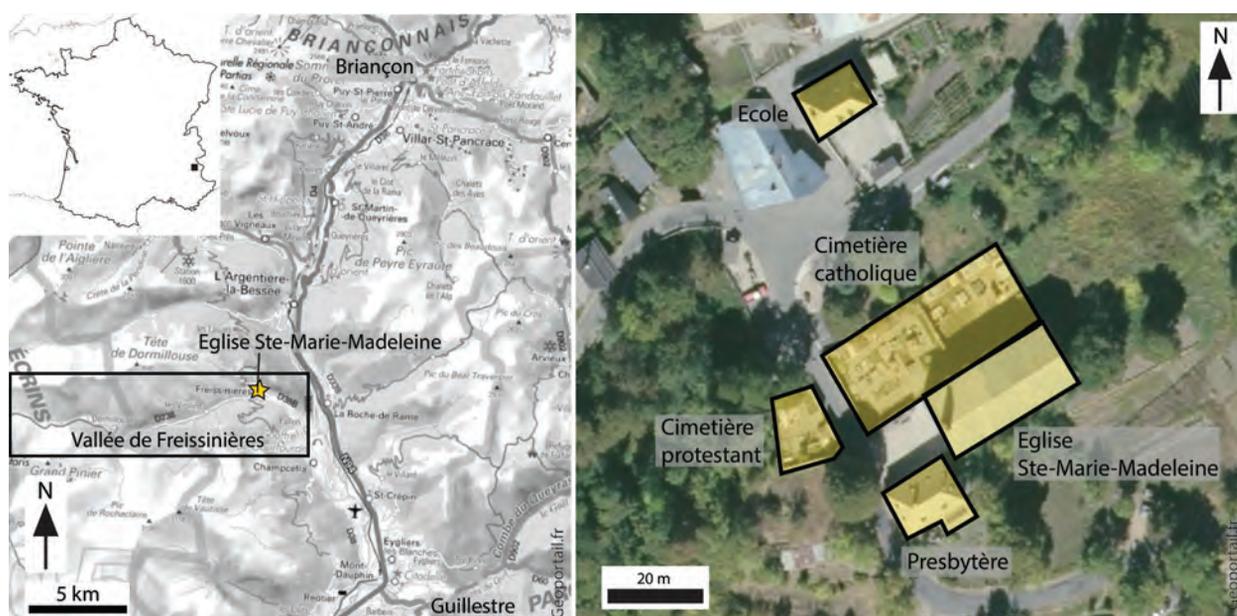


Figure 1 : A gauche, la vallée de Freissinières, orientée est-ouest, au sud de Briançon. A droite, l'église Sainte-Marie-Madeleine, le presbytère, les cimetières catholique et protestant ainsi que l'école (écuries du château ?), dans le quartier de Ville (fond de carte et vue aérienne Géoportail.fr).

1.2. L'église Sainte-Marie-Madeleine de Freissinières

Un édifice sobre...

L'église frappe par la simplicité de son volume : quatre murs dépourvus de tout décor forment un parallélépipède couvert d'un toit à longs pans, épaulé au sud et au nord par des contreforts. Seul un discret clocher-mur signale la fonction du bâtiment. L'enduit blanc et lisse qui couvre les murs accentue la massive sobriété de l'édifice (Fig. 2). Contrairement à ses consœurs des vallées voisines, l'église de Freissinières ne possède ni tour-clocher à flèche, ni porche à lions stylophores, aucun jeu de reliefs créé par les piliers reliés au sommet des murs par une frise d'arcatures aveugles, pas même le plus petit portail roman. Dans cette vallée, vaudoise au Moyen Age puis protestante, l'église a plutôt l'aspect... d'un temple protestant. Une particularité que le curé Albert explique ainsi en 1783 : l'église « a été bâtie depuis la révocation de l'Edit de Nantes. L'ingénieur qui étoit chargé d'en donner le dessein, qui, dit-on, étoit huguenot, la fit construire plutôt en forme de temple qu'en forme d'église »¹.

Au Moyen Age une église existe probablement à Freissinières puisque la paroisse est « démembrée, suivant la tradition, de celle de Saint-Laurent de Rame au 14^e siècle » et « placée sous le vocable de Sainte-Marie-

1 ALBERT 1783, t.1, p.165.



Figure 2 : a- Vue du quartier de Ville depuis le sud. Au centre, l'église Sainte-Marie-Madeleine (Photo : L. Shindo), b- L'église Sainte-Marie-Madeleine vue depuis le nord-ouest, derrière le cimetière catholique (Photo : L. Shindo), c- Façade ouest de l'église. A gauche, le cimetière catholique ; à droite, le presbytère (Photo : L. Shindo), d- Vue depuis le nord. A droite de la route, le cimetière protestant (Photo : E. Giraud), e- Façade sud de l'église (Photo : L. Shindo), f- Façade nord de l'église. Le premier contrefort masque partiellement une baie donnant dans les combles (Photo : L. Shindo), g- Nef de l'église (Photo : J.-L. Paul).

Madeleine »². En 1516, l'« *ecclesia parrochialis sive cura* »³ de Freissinières s'acquitte de la somme de six florins au titre des décimes dues au roi de France. Il n'en reste rien aujourd'hui : aurait-elle été détruite lors des Guerres de religion ?

Pénétrons dans l'église par la discrète porte en plein cintre s'ouvrant à l'ouest sous un oculus. Au-delà du tambour de bois, nous voilà dans la nef unique de trois travées, voûtée en berceau à pénétrations, éclairée au sud par trois fenêtres (Fig. 2g). Dans la nef comme dans le chœur, carré et couvert d'une voûte sur pendentifs, mobilier et décors attestent de l'identité catholique du lieu. Mais ce n'est pas dans cet espace que se trouve l'œuvre la plus surprenante.

Les peintures murales du chevet

La partie orientale de l'édifice est occupée par la sacristie et un réduit ménagé dans l'angle nord-est, où une échelle permet de grimper sur la voûte de la sacristie. Là on découvre sur le mur du chevet, percé d'une baie en plein cintre condamnée, un ample décor peint réalisé dans un camaïeu d'ocres jaune, orange et brun (Fig. 3a, b).

- Deux rinceaux de feuillages ornent l'ébrasement de la baie, issus d'un bouquet placé au sommet de l'arc, ils sont ponctués de fleurs (Fig. 3d).
- De part et d'autre de la baie sont peintes deux scènes de l'Ancien Testament : les préparatifs du sacrifice d'Isaac par Abraham et Jacob pleurant le prochain départ de son fils Benjamin (Fig. 3c, e).
- Sous la baie, une frise de rinceaux feuillagés et fleuris, encadrant une croix dans un médaillon lauré (Fig. 3f) semble constituer « une sorte de gradin d'autel à corniche ornée de demi-fleurtes »⁴. Jacob, Benjamin, Abraham et Isaac sont représentés en train de marcher sur cet élément en trompe l'œil.
- L'ensemble est encadré par un décor de balustres partiellement conservé sur les murs nord et sud, un pot de fleurs accentue le trompe l'œil à l'angle sud-est.

A gauche de la baie, (Fig. 3c) Abraham précédé par son fils s'avance, tenant d'une main l'épée qui lui servira à sacrifier Isaac comme le Seigneur le lui a intimé, de l'autre le brasero pour allumer le bûcher. Isaac, dont la tête a disparu, porte le bois nécessaire. A son fils qui lui demande où se trouve l'agneau destiné à l'offrande, Abraham répond « Mon fils, Dieu se pourvoira lui-même de l'agneau pour l'holocauste ». De cet extrait de la Genèse, chapitre 22 verset 8, seul demeure le mot « pourvoira ».

A droite (Fig. 3e), Jacob est accompagné de Benjamin, son plus jeune fils et le préféré avec Joseph, issus tous deux de son second mariage. Les fils aînés, dévorés par la jalousie, ont vendu Joseph comme esclave en Egypte des années auparavant, faisant croire à leur père qu'il est mort. Joseph réclamant Benjamin en gage de sincérité à ses frères repentants, Jacob se désole de ce nouveau départ : « Joseph n'est plus et vous me privez de Benjamin » (Genèse, chapitre 42 verset 36).

Ce décor correspond à un état antérieur de l'édifice, lorsque l'espace intérieur était dépourvu de cloisons et éclairé à l'est par la baie axiale. Les peintures, situées à environ 4 m de hauteur, ont été conçues pour être vues depuis ce vaste espace initial.

Une œuvre du 17^e siècle issue d'une commande protestante ?

Plusieurs caractéristiques, tant des points de vue iconographique que stylistique, suggèrent que cette peinture murale date du 17^e siècle : le généreux développement des feuilles d'acanthé, les balustres plutôt élançées et leur habile modelé, l'utilisation subtile des dégradés d'ocres pour suggérer volumes, reliefs et plis des vêtements, les corps allongés et les visages presque stylisés.

La représentation de deux scènes de l'Ancien Testament, sans référence aucune au Nouveau Testament, est étonnante dans une église, alors que la prédilection pour ce texte est un trait spécifique du protestantisme. Le recours à la langue française est normal dans un contexte huguenot, tandis que la Réforme catholique valorise systématiquement le latin, langue unique de la Bible et de la messe. Notons enfin la sobriété technique de

2 ROMAN 1887, p.57.

3 Mention que l'on peut traduire par « l'église paroissiale ou le prêtre ». GUILLAUME 1888, p. 56.

4 Conservation régionale des Monuments Historiques, 2008.



Figure 3 : a- Peinture murale, vue d'ensemble depuis l'ouest. La baie axiale est condamnée (Photo : E. Giraud), b- Revers du mur du chevet vu depuis le sud. La mise en place d'un tirant est-ouest a dégradé le décor (Photo : L. Shindo), c- Préparatifs du sacrifice d'Isaac, à gauche de la baie axiale, partiellement conservés (Photo : E. Giraud), d- Rinceaux feuillagés et fleuris sur l'ébrasement de la baie (Photo : E. Giraud), e- Jacob se désolant du départ de Benjamin (Photo : E. Giraud), f- En partie inférieure, frise de rinceaux placée sous une corniche en trompe l'œil (Photo : E. Giraud).

l'œuvre : l'extrême finesse de l'enduit, la palette de couleurs très réduite et l'absence de toute richesse ornementale – point de feuille d'or par exemple.

Autant d'éléments qui invitent à voir dans cette œuvre sobre exaltant le sacrifice une commande protestante réalisée au 17^e siècle... mais encore faut-il le prouver car cette hypothèse va à l'encontre de toute l'historiographie protestante.

Baies latérales condamnées et vestiges du plafond initial

Grimpons une dernière échelle et pénétrons dans les combles (Fig. 4a). A la naissance du revers des voûtes de la nef et du chœur, on distingue les parties supérieures de huit anciennes baies. Si toutes les baies sud sont aujourd'hui murées, la deuxième baie en partant de l'est dans le mur nord est à demi-obturée par un contrefort et laisse encore passer la lumière du jour (Fig.4c, d et Fig. 5). C'est en 1840-1841 que le conseil



Figure 4 : a- Revers des voûtes de la sacristie, vue depuis le sud-est. Les peintures « protestantes » sont sur le mur est (à droite, non visible). Cet espace est couvert de quatre « tirants » orientés nord-sud sous lesquels sont toujours fixées des planches, dans leur partie nord (Photo : L. Shindo), b- Première ferme en partant de l'est (non carottée) et, derrière celle-ci, les quatre « tirants ». Sur le mur du chevet en arrière-plan, partie supérieure de l'arc en plein cintre de la baie axiale condamnée et son décor de rinceaux (Photo : L. Shindo), c- Charpente des combles, vue depuis l'est. En bas à droite, baie partiellement obturée (Photo : L. Shindo), d- Deuxième baie du mur nord, en partant du sud. Plus haute que la voûte du chœur et partiellement obturée par un contrefort (vue depuis le sud) (Photo : E. Giraud), e- Deuxième ferme en partant du sud, vue depuis le nord-ouest (Photo : L. Shindo), f- Revers du mur pignon ouest, avec cinq cavités aménagées dans la maçonnerie. La cinquième, au sud, n'est pas visible sur la photo (vue depuis le sud-est) (Photo : L. Shindo).

municipal fait voûter la nef⁵, les baies sont alors condamnées et les contreforts sud et nord ajoutés afin que les murs supportent les poussées de la voûte (Fig. 2e et f). Cette précaution n'a pas empêché l'apparition de lézardes au-dessus des contreforts. La poussée des voûtes sur ces murs qui n'ont pas été conçus pour de telles contraintes, ajoutée à des mouvements sismiques, explique également les importantes fissures des murs pignons.

La charpente

La charpente est composée de sept fermes régulièrement espacées. Chacune d'entre-elle est constituée d'un entrait, d'un poinçon et de deux arbalétriers soutenus dans leur partie médiane par une contrefiche fixée dans le poinçon. Des petites jambes de force disposées entre l'entrait et les arbalétriers soutiennent ces derniers au niveau des premières pannes intermédiaires (Fig.4 b, c et e). La disposition des extrémités larges et étroites des entrails – correspondant à la base et à la cime des arbres – est régulièrement alternée d'une ferme à l'autre, au nord et au sud, afin d'obtenir une surface de fixation globalement plane pour un plafond ou un éventuel plancher.

Sur la face inférieure de l'entrait de la ferme 1 – celle la plus à l'est –, il reste des planchettes clouées. L'entrait de la ferme 5 conserve également des clous sur sa face inférieure. Il peut s'agir des vestiges de l'ancien plafond restauré par Jean-Joseph Chevalier en 1831⁶, remplacé dix ans plus tard par la voûte.

La majorité des pièces de bois constituant les fermes est numérotée, uniquement sur les faces ouest, au crayon noir. Ces marques se trouvent aux niveaux des assemblages, c'est-à-dire au centre autour du poinçon, ainsi qu'aux extrémités nord et sud des fermes. Tous les éléments d'une même ferme possèdent la même marque : il s'agit de marques de charpentier, permettant, sur le chantier, d'assembler plus facilement et rapidement les éléments entre eux. Le charpentier Michel Lapalus (L'Argentière-La Bessée) a transcrit ces marques en chiffres arabes (Fig. 5) et il est intéressant de noter que les fermes n'ont pas été disposées dans l'ordre dans lequel elles ont été initialement numérotées.

A l'extrémité orientale des combles, entre la ferme 1 et le mur pignon oriental, il y a quatre « tirants » en bois, inaccessibles aujourd'hui (Fig. 4a, b). Ces « tirants » orientés nord-sud sont installés à la même hauteur que les entrails des fermes et sont grossièrement équarris, comme ces derniers. Si leur fonction est inconnue, trois planches orientées est-ouest, fixées dans le mur oriental et passant sous les trois premiers « tirants », pourraient être les vestiges d'un ancien plafond, porté par ces pièces de bois.

A l'autre extrémité des combles, au revers du mur pignon ouest, cinq cavités alignées entre elles ont été aménagées dans l'épaisseur du mur (Fig. 4f). Elles sont à la même hauteur que les actuels entrails des fermes. D'anciens éléments de charpente orientés nord-sud y étaient-ils installés ?

Du temple à l'église : quel lien de l'un à l'autre ?

Le temple de Freissinières fait l'objet en 1684 d'un arrêt du conseil du roi ordonnant sa destruction⁷. Cinq ans après intervient la première mention de l'église : la délibération de la communauté du 24 juin 1689⁸ signale la nécessité de trouver l'argent nécessaire... pour la réparer. Difficile dans ces conditions d'imaginer qu'elle vient d'être construite, à moins que la communauté ait recruté de bien piètres artisans ! Les travaux sont réalisés dans la décennie suivante. Le 15 avril 1694, un prix-fait de 650 livres est consenti par le subdélégué de l'Intendant du Dauphiné à deux menuisiers d'Embrun, qui réclament leur paiement⁹, malheureusement le contenu du devis n'est pas connu. La sacristie pourrait être créée à ce moment-là puisqu'on la meuble trois ans plus tard. Le chœur aurait-il été réalisé en même temps afin de permettre la tenue de la messe conformément au dogme ? Ainsi les peintures protestantes seraient dès lors dissimulées. Le 19 octobre 1697, un maître-maçon et un maître-charpentier sont chargés de réaliser plusieurs aménagements complémentaires dont les fonts baptismaux, le bénitier, deux meubles de sacristie et « un couvert à troys pendants au-dessus

5 *Ibid.* p. 4.

6 Conservation régionale des Monuments Historiques, 2008, p. 3.

7 ROMAN 1887.

8 AD05 3 E 4434 BB 3, cité dans Conservation régionale des Monuments Historiques, 2008.

9 *Ibid.*, BB4 délibération du 24 octobre 1694.

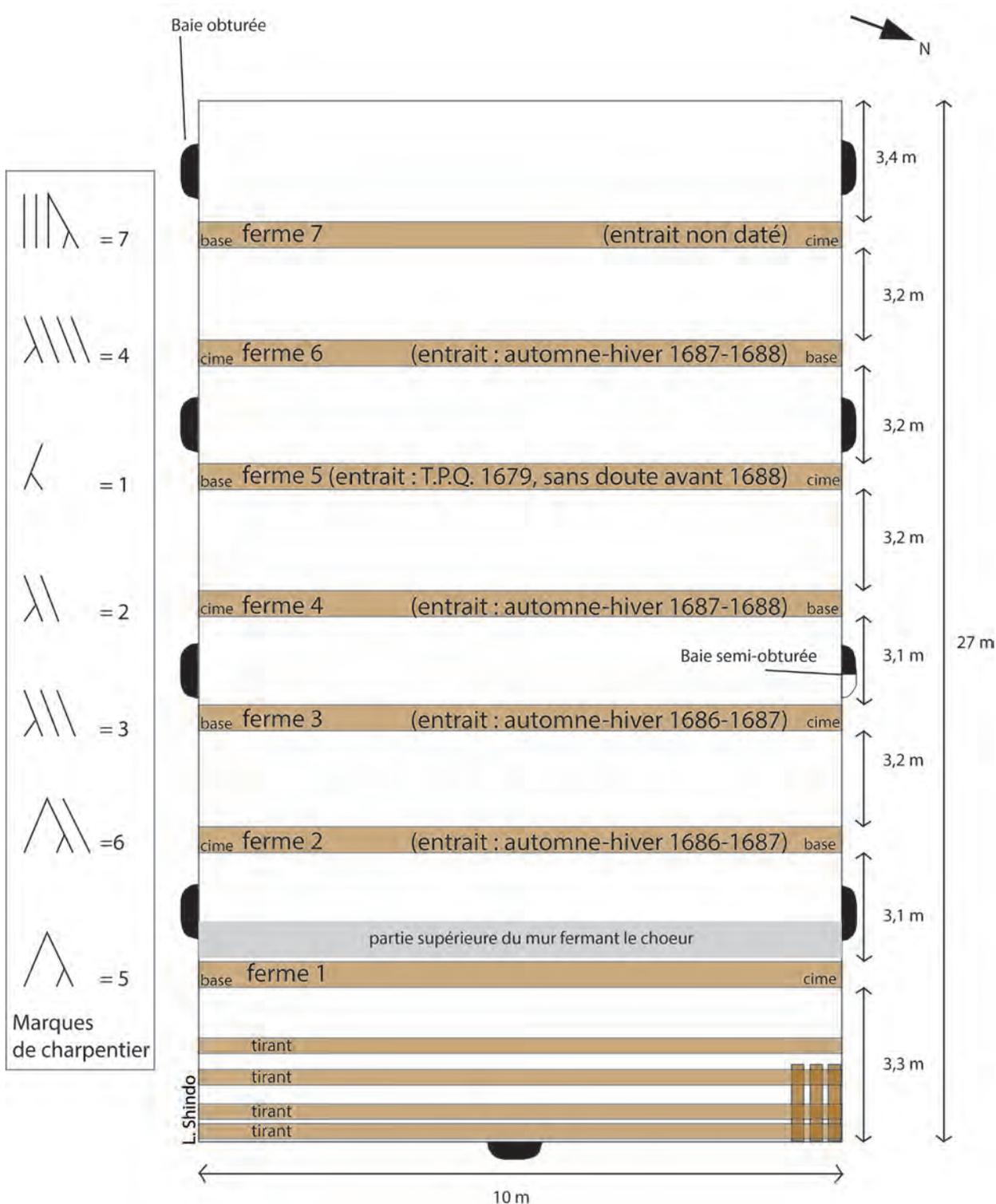


Figure 5 : Croquis de la charpente des combles. A gauche, les marques de charpentier identifiées sur les sept fermes et leur transcription en chiffres arabes par M. Lapalus (L'Argentière-La Bessée).

de la porte de ladite esglize, couvert d'ardoise », travaux dont ils donnent quittance en 1700¹⁰. Si le bâtiment nécessite autant de réaménagements, ne serait-ce pas parce qu'il avait initialement une toute autre vocation ?

Ces éléments conduisent la Conservation régionale des Monuments Historiques (CRMH) à remettre en question la datation de l'église par Albert : « il pourrait s'agir du temple antérieur à 1684 qui aurait échappé à la destruction en étant transformé en église »¹¹.

Or Monseigneur La Croix d'Azolette, lors de sa visite pastorale du 30 juillet 1838, signale que l'église a été bâtie en 1656, cette date étant gravée sur une pierre de la façade¹². Cependant elle ne concorde pas avec les archives consulaires qui prouvent que le temple est achevé et utilisé dès 1638 au moins. L'évêque aurait-il mal lu la date gravée sur la pierre ? S'agirait-il de 1626 ou 1636 ? Malheureusement la pierre, si elle existe encore, se trouve sous l'enduit du mur.

Difficile donc de confirmer cette hypothèse de la reconversion du temple en église : aucun élément datant n'est en place, les archives connues sont parcellaires et surtout une iconographie historiée est très surprenante dans un temple protestant. En effet, l'historiographie s'accorde à ce jour sur l'absence de toute image pieuse au sein des temples et sur la sobriété de leur décor. De nouvelles investigations s'imposent.

2. L'enquête archivistique et dendrochronologique

Lorsque le 27 novembre 1684, l'arrêt du conseil du roi prévoit la destruction du temple¹³ pour y bâtir, à la place, une église catholique, plusieurs indices laissent penser que les habitants n'ont pas respecté l'ordonnance royale et ont simplement modifié le bâtiment existant, l'équipant des attributs d'une église tout en rendant les décors du mur oriental invisibles. En croisant les sources et les méthodes, nous espérons préciser l'histoire de l'édifice au 17^e siècle, contribuer à la datation et à la caractérisation des peintures murales ornant son chevet et conforter l'hypothèse d'une reconversion du temple en église.

2.1. L'étude archivistique

Pour documenter la construction du temple et la vie religieuse locale au 17^e siècle, nous ferons appel aux rares archives de cette période, dépouillées pour l'occasion :

- un court registre de maître Pellat, notaire à Freissinières, couvrant la période de février à juin 1624,
- quelques carnets consulaires rendant compte de la gestion de la communauté entre 1631 et 1651¹⁴.

Présentation des sources archivistiques

Chaque 1^{er} janvier, la communauté de Freissinières élit trois consuls chargés de la gérer durant une année (Fig. 6a)¹⁵. Leurs fonctions sont équivalentes à celles d'un maire d'aujourd'hui : ils gèrent les finances, lèvent les impôts, représentent la communauté face à ses interlocuteurs – le subdélégué de l'intendant du roi, le fermier des tailles, le seigneur de Rame, etc. – louent les alpages communaux, recrutent l'instituteur pour l'école de la communauté, etc. Les consuls ont également pour mission d'organiser régulièrement le « Conseil », l'assemblée des chefs de famille de la communauté¹⁶ à laquelle ils proposent les décisions à prendre. Les délibérations, malheureusement disparues pour cette période, sont consignées par écrit par un secrétaire. Pour garantir leur intégrité, les consuls doivent faire l'avance des frais qu'ils engagent, ce qui oblige chacun à les noter dans un carnet, indiquant la date et le motif de sa démarche. L'ensemble est présenté sous la forme d'articles le plus souvent numérotés. Une fois le mandat achevé, les dépenses sont vérifiées par des auditeurs

10 AD05, 1 E 3154, f° 179 v°. J. Reymond, notaire à Champcella et 1 E 3156, f° 110, cités dans Conservation régionale des Monuments Historiques, 2008.

11 Conservation régionale des Monuments Historiques, 2008.

12 Archives diocésaines en cours de classement, citées dans Conservation régionale des Monuments Historiques, 2008.

13 ROMAN 1887.

14 AD05 E DEPOT 69 CC34.

15 E DEPOT 69 CC 34 vue 78 de la numérisation.

16 Par exemple, le 16 janvier 1638, le consul Moyse Anthouard fils de François indique avoir payé 3 sols « à Fazy Anthouard pour le boire de Jacques Anthouard champier [garde-champêtre], ayant commandé le peuple pour se trouver au Conseil » : tous les chefs de famille de la vallée sont convoqués. E dépôt 69 CC 34 vue 31.

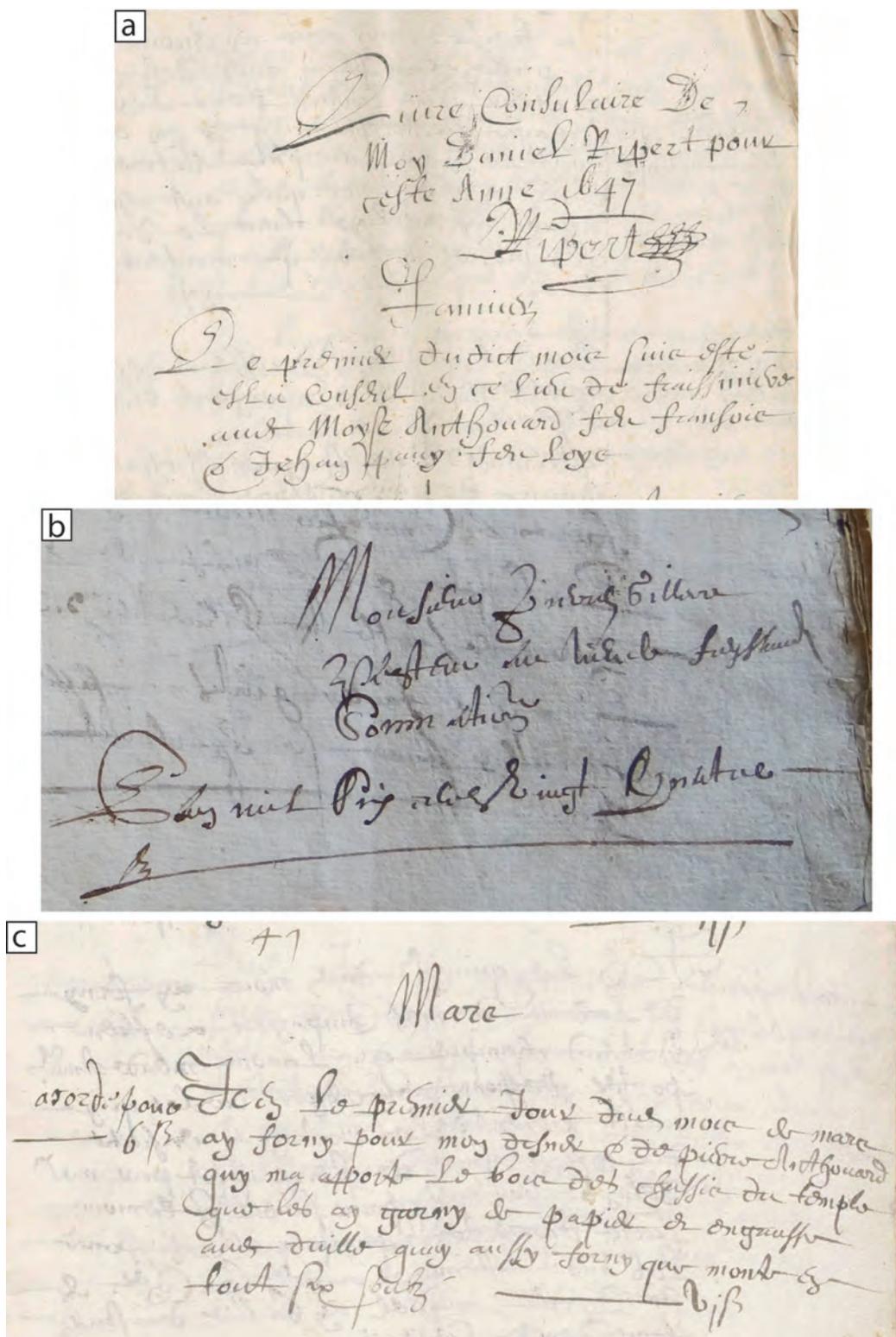


Figure 6 : a- En-tête, « Livre consulaire de moy Daniel Ripert pour ceste année 1647. Ripert. Janvier. Le premier dudit mois suis esté eslu consul en ce lieu de Freissinières avec Moyse Anthouard feu François et Jehan Pavy feu Loys ». AD05, E DEPOT 69 CC34 vue 79, b- Titre d'acte notarié, « Monsieur Pierre Villers, pasteur du lieu de Freissinières, sommation. L'an mil six cent vingt-quatre ... ». AD05, 1 E 8027 folio 116, c- Article 47 du 1er mars 1647 du livre consulaire de Daniel Ripert décrivant la fabrication des châssis en bois du temple. La dépense est vérifiée et accordée par l'auditeur des comptes : « accordé pour 6 sols ». AD05, E DEPOT 69 CC34 vue 86.

des comptes (habitants élus) qui mentionnent dans la marge si la dépense est accordée ou refusée. Les consuls sont ensuite remboursés par la communauté. Les rares carnets consulaires conservés pour la période précédant la révocation de l'Édit de Nantes concernent les années 1631, 1638, 1642, 1647 et 1651.

L'aisance rédactionnelle et la rigueur comptable de plusieurs consuls nous fait supposer que certains d'entre eux étaient notaires. Pourtant, de cette activité publique essentielle à la vie économique et sociale, pour tout le 17^e siècle, seul un mince carnet du notaire Pellat couvrant la période de février à juin 1624 nous est parvenu¹⁷.

Temple, cimetière et maison du pasteur en cours de construction à Ville en 1624

C'est au folio 116 que « l'an 1624 et le dernier jour du mois de mars », maître Pellat rédige la sommation sollicitée par « Pierre Villers, pasteur de l'église de Freissinières » à l'encontre de « Jehan Pellegrin et Angelin Baridon, consuls dudit lieu » (Fig. 6b). Tous sont réunis au « lieu de Freissinières », c'est « dar[r]jier[e] (derrière) le temple » que maître Pellat instrumente. Pierre Villers, rappelant qu'il a « charge de la bouche de monsieur Daniel Furmand, conseiller de la cour de Grenoble », somme les consuls de « vouloir faire à commencer médier [immédiatement] et finir le temple et la maison de la Ville, ensemble le cementiery [cimetière] dudit lieu », sans quoi il menace d'en « recourir par devant le sieur conseiller ou autre député pour cet effet ».

La suite montre comment la communauté a organisé le chantier afin de limiter la dépense. Angelin Baridon répond « que le champier ne l'a point averti [que les travaux étaient à l'arrêt] » et l'autre consul indique que « quand la communauté y voudra travailler [...] demeurera à eux de les faire commander par leur champier ». Ainsi le garde-champêtre fait office de maître d'œuvre et chef de chantier et les travaux sont réalisés par les habitants. Notons que la démarche du pasteur Villers a lieu en mars, or dans cette région où l'hiver est très rigoureux, il est normal que les chantiers de construction soient momentanément interrompus. Mais à l'évidence, soit le temps soit la motivation manquent aux uns et aux autres, si bien que le chantier est totalement à l'arrêt.

Temple, maison du pasteur et cimetière à Ville

La « maison de la Ville » qui importe tant au pasteur est en fait son futur logis. Sa construction laisse à désirer puisque dès 1647, le consul Ripert planifie les réparations à effectuer dans « la maison de la communauté où loge le pasteur » : le 27 mars, il prévoit des corvées grâce à un tour de rôle des habitants « par dizaines », avant de confier le prix-fait des travaux à « Noé Baridon et maître Pierre Anthouard »¹⁸ le 31 mars.

Cet ensemble protestant en cours de construction à Ville en 1624 a une forte similitude avec l'actuelle configuration des lieux : temple, maison où loge le pasteur et cimetière semblent voisins comme aujourd'hui l'église, le presbytère et les deux cimetières.

Après 1624, édification et aménagement du temple sont, bon an mal an, menés à bien. En 1638, le consul Anthouard paye six sols pour « attacher le batail (le battant) de la cloche en cuir », signe que les gros travaux sont achevés et que l'édifice peut accueillir le culte. Ce n'est qu'en 1647 qu'il est totalement mis hors d'eau et hors d'air. Daniel Ripert décrit précisément ce dernier ouvrage : « le premier jour dudit mois de mars, j'ay fourni [six sols] pour mon disner et de Pierre Anthouard qui m'a apporté le bois des chassis du temple », [je] « les ay garny de papier et engraiffé avec drille¹⁹ qu'e j'ay aussi fo[u]rné » (Fig. 6c). « Item du 3^e dudit mois de mars, j'ay encore fourni pour mon disner et dudit Anthouard » [car nous] « avons vacqué pour poser lesdits chassis et ôter la neige qui estoit à la porte du temple et sortir celle qui estoit au dedans, que monte 6 souls »²⁰.

Le 22 avril enfin, les trois consuls réunis dans l'auberge de Samuel Boisset décident de « trouver bois pour porter au temple pour faire de sièges pour les femmes ». Sitôt dit, sitôt fait, Daniel Ripert paye « audict Boisset la somme de 14 sols pour despance faicte ledit jour à son logis par Moyse Anthouard, Jehan Pavy consuls, lesdits Boisset, Bertallon, Jehan Odoul, Isaye Allard et autres qui ont travaillé à porter lesdits bois »²¹.

Signalons toutefois qu'un second temple existe probablement à Dormillouse. En effet, le 21 septembre 1647, Daniel Ripert signale avoir payé un sol et six deniers à Jean Arnoux pour « une mesure de vin portée à

17 AD05, 1 E 8207.

18 E DEPOT 69 CC34 articles 59 et 60, vue 88.

19 Outil à foret utilisé pour certains perçages fins.

20 E DEPOT 69 CC34 article 47 vue 86 et article 48 vue 88.

21 E DEPOT 69 CC34 articles 76 et 77 vue 91 et article 16 vue 133.

Dormillouse par Noé Baridon pour être distribué demain à la Sainte Cène »²². Sur l'ensemble des livres consulaires dépouillés, c'est l'unique mention de ce type. Alors que dans tous les articles similaires, le lieu n'est jamais précisé, il l'est ici. Un tel transport en haute vallée paraît donc exceptionnel. En outre la structure de l'habitat invite à penser que le temple de *Ville* accueille plus de fidèles car ce versant de la *Poua*, idéalement exposé, compte sept des treize hameaux de la communauté, auxquels s'ajoutent à proximité les *Ribes*, *Meyriès* et le *Plan*. Le temple principal est donc celui de *Ville*. Aussi pensons-nous que les dépenses qui précèdent concernent ce dernier et non celui de Dormillouse.

Le culte protestant, seul attesté à Freissinières dans la première moitié du 17^e siècle

La communauté prend effectivement en charge de nombreux frais nécessaires à la tenue du culte protestant. Par exemple Moyse Anthouard indique le 4 avril 1638 avoir fourni « 8 sols pour le pain et vin de la Sainte Cène et pour le premier dimanche ». En juin 1647, c'est au tour de Daniel Ripert de fournir « deux pots de vin pour la Sainte Cène »²³.

Les pasteurs se succèdent assez rapidement à Freissinières et, ceci expliquant peut-être cela, la communauté s'acquitte parfois de leur salaire en retard. Le 12 mai 1647, monsieur Jélistier, pasteur en 1646, réclame 518 livres cinq sols qui lui sont dues²⁴. M. de La Marque officie quatorze mois de 1646 à juin ou juillet 1647²⁵, remplacé en août par M. Galland. Ce dernier est un jeune pasteur puisque est organisée pour lui une cérémonie d'imposition des mains effectuée par « Mr Baille, pasteur de l'église d'Embrun » et « Mr Jullien pasteur d'Arvieux »²⁶. Ces derniers sont accueillis « au mas de Ville » Cet événement est l'occasion de plusieurs repas payés par l'institution, composés de « pain boulanger, vin vieux de Saint-Clément », « nuelle » (agnelle), poule, lard, beurre et fromage²⁷. Autre preuve de la franche identité protestante de la vallée, celle-ci a député Samuel Boisset au synode de Pont-en-Royans en juin ou juillet 1647, payant ses frais ainsi que la location de la monture du pasteur De La Marque²⁸.

Enfin signalons l'existence d'un consistoire, conseil rassemblant le ministre du culte et des fidèles et chargé des intérêts généraux de la communauté religieuse du lieu²⁹. Ainsi le 9 juin 1647 « après la seconde prédication », le consul Ripert signale la tenue du consistoire « touchant la convocation du synode »³⁰.

Ainsi la communauté de Freissinières finance-t-elle, dans le courant du 17^e siècle, la construction du temple, son équipement, le salaire du pasteur, le pain et le vin pour le culte, le couvert pour les pasteurs venus imposer les mains à un jeune ministre et un voyage à un synode. Au contraire les textes ne montrent aucun frais lié au culte catholique ni aucune mention d'une quelconque église ou chapelle. En outre la communauté tente de ne pas payer la dîme mais l'affront est intolérable à l'archevêque d'Embrun qui emploie la force pour parvenir à ses fins. Le 23 août 1647, Daniel Ripert signale que « monsieur l'archevêque d'Embrun nous a mandé (*envoyé*) Mr Meyer avec un officier pour contraindre la communauté au paiement de sa dîme et payer arrayrages (*arriérés de dettes*) de Noël et janvier derniers, et pour éviter qu'il ne fit gaigerie³¹, *l'je* l'ai défrayé et accordé et payé pour sa vacation 4 livres comme de son acquit et ai aussi payé pour leur dépense de bouche et de sa monture 18 sols »³², soit un total de quatre livres dix-huit sols. Absence de tout financement du culte catholique, refus de payer la dîme, voilà deux preuves de l'absence de prêtre et d'église dans la vallée.

22 E DEPOT 69 CC34 article 250 vue 120. Les temples de Dormillouse et Freissinières sont mentionnés dans le registre des baptêmes, mariages et sépultures de Freissinières des années 1673 à 1682, AD05, 5 Mi 159.

23 E DEPOT 69 CC34 article non numéroté vue 33 de la numérisation et article 126 vue 98.

24 E DEPOT 69 CC34 article 92 vue 93.

25 E DEPOT 69 CC34 article 186 vue 108.

26 E DEPOT 69 CC34 article 37 vue 137.

27 E DEPOT 69 CC34. Du 03 au 05 août 1647, article 203 vue 112. Article 144 vue 101, le 22 juin 1647 le sieur des Orres demande qu'on lui cherche « *quelques moutons ou nuelles pour tuer* ».

28 E DEPOT 69 CC34 article 186 vue 109.

29 Définition du Centre national des Ressources Textuelles.

30 E DEPOT 69 CC34 article 126 vue 98.

31 Prendre du bétail en gage.

32 E DEPOT 69 CC34 article 223 vue 115.

2.2. L'étude dendrochronologique

La charpente est-elle antérieure ou postérieure à la révocation de l'Edit de Nantes ? A-t-elle pu couvrir un ancien temple protestant ?

Pour répondre à cette question, au printemps 2020, plusieurs pièces de bois ont été échantillonnées : six entrants de fermes de la charpente, une panne sablière, un bras de poulie déposé au sol dans les combles et un linteau au-dessus d'une baie murée au nord de la sacristie (Fig.5). Nous avons utilisé une tarière Rinntech³³ montée sur une perceuse électrique. Au laboratoire, les épaisseurs des cernes ont été mesurées avec la table de mesure Lintab et le système TSAP de la même société Rinntech, puis les synchronisations ont été faites avec le logiciel « Dendron IV », de G.-N. Lambert³⁴. Les valeurs des épaisseurs des cernes ont été transformées en indices (standardisation) selon la méthode du Corridor³⁵, afin d'en extraire, au mieux, le signal commun climatique.

Les neuf échantillons sont en mélèze (*Larix deciuva* Mill.). Il s'agit de l'unique essence employée dans les charpentes des bâtiments étudiés à ce jour dans la vallée de Freissinières, et de l'essence la plus utilisée dans les constructions des Hautes-Alpes³⁶. Le mélèze est une essence pionnière qui apprécie le climat ensoleillé des Alpes du sud. En plus d'une bonne durabilité, ce « chêne des montagnes »³⁷ possède d'excellentes propriétés mécaniques, ce qui le rend parfaitement adapté au domaine de la construction.

Les séries de cinq des six entrants carottés corrélaient et leur moyenne est datée en 1573-1687 sur de nombreuses chronologies de référence, avec d'excellents résultats (Fig.7)³⁸.

Quatre de ces cinq entrants datés conservent leur dernier cerne complet. Ceci autorise à situer l'abattage des arbres à l'automne-hiver 1686-1687 et à l'automne-hiver 1687-1688. La mise en place de la charpente a dès lors pu commencer dès l'hiver 1686 et se poursuivre en 1687-1688, ou être réalisée en une seule campagne à partir de 1687. L'extrémité du prélèvement du cinquième entrant daté s'est désagrégée lors du carottage, nous privant de ces derniers cernes ; il n'est donc pas possible de connaître la date précise de l'abattage. Cependant, en prenant pour référence le rythme de croissance des dernières années conservées, nous avons estimé le nombre de cernes perdus à moins d'une dizaine : cet arbre a pu être abattu avant 1688. L'abattage de l'arbre est donc certainement contemporain de l'une ou l'autre phase déterminées pour les quatre entrants précédents.

Lors de la datation de la moyenne, la meilleure corrélation a été obtenue par comparaison à des mélèzes vivants au pied de la Tête de Gaulent, sur la rive droite de la Biaysse, à 4 km à vol d'oiseau de l'église Sainte-Marie-Madeleine³⁹. Il est donc fort possible que les arbres abattus pour réaliser la charpente aient poussé dans un environnement similaire à celui-ci. Cependant, en l'état actuel de la recherche, nous ne disposons que d'une seule chronologie d'arbres vivants dans cette vallée, ce qui n'est pas suffisant pour affirmer que les arbres employés dans la charpente soient locaux. A ce stade donc, seule une recherche dans les sources textuelles pourrait nous indiquer l'origine exacte de ces bois.

Le rythme de croissance de toutes les pièces de bois carottées est similaire : rapide dans les premières années puis ralentissant légèrement (Fig.7). Ceci témoigne d'un environnement non stressant, favorable à la croissance des arbres. Les patrons de croissance de ces séries présentent néanmoins régulièrement des cernes minces résultant peut-être d'attaques de tordeuses (chenilles du papillon, voir ci-dessous).

Les séries du bras de poulie et du linteau possèdent trop peu de cernes pour corréler avec sécurité sur les chronologies de référence ou les entrants datés (35 et 57 cernes respectivement). En revanche, si les séries du sixième entrant et de la panne sablière sont a priori suffisamment longues (81 et 73 cernes respectivement), au-

33 RINNTech sans date.

34 Dendron IV, développé avec RunRev LiveCode, Edimbourg, Ecosse, par Georges Lambert, CNRS, Université de Franche-Comté, Besançon, France et, Université de Liège, Belgique. Version : 2015 02 04. La version précédente de ce logiciel, est présentée dans LAMBERT 2006.

35 LAMBERT *et al.* 2010.

36 SHINDO *et al.* 2018.

37 FOURCHY 1952, p.7.

38 Cette position est donnée en rang 1 par 27 chronologies de référence alpines.

39 Chronologie de référence « FRESm1 », J.-L. Edouard.

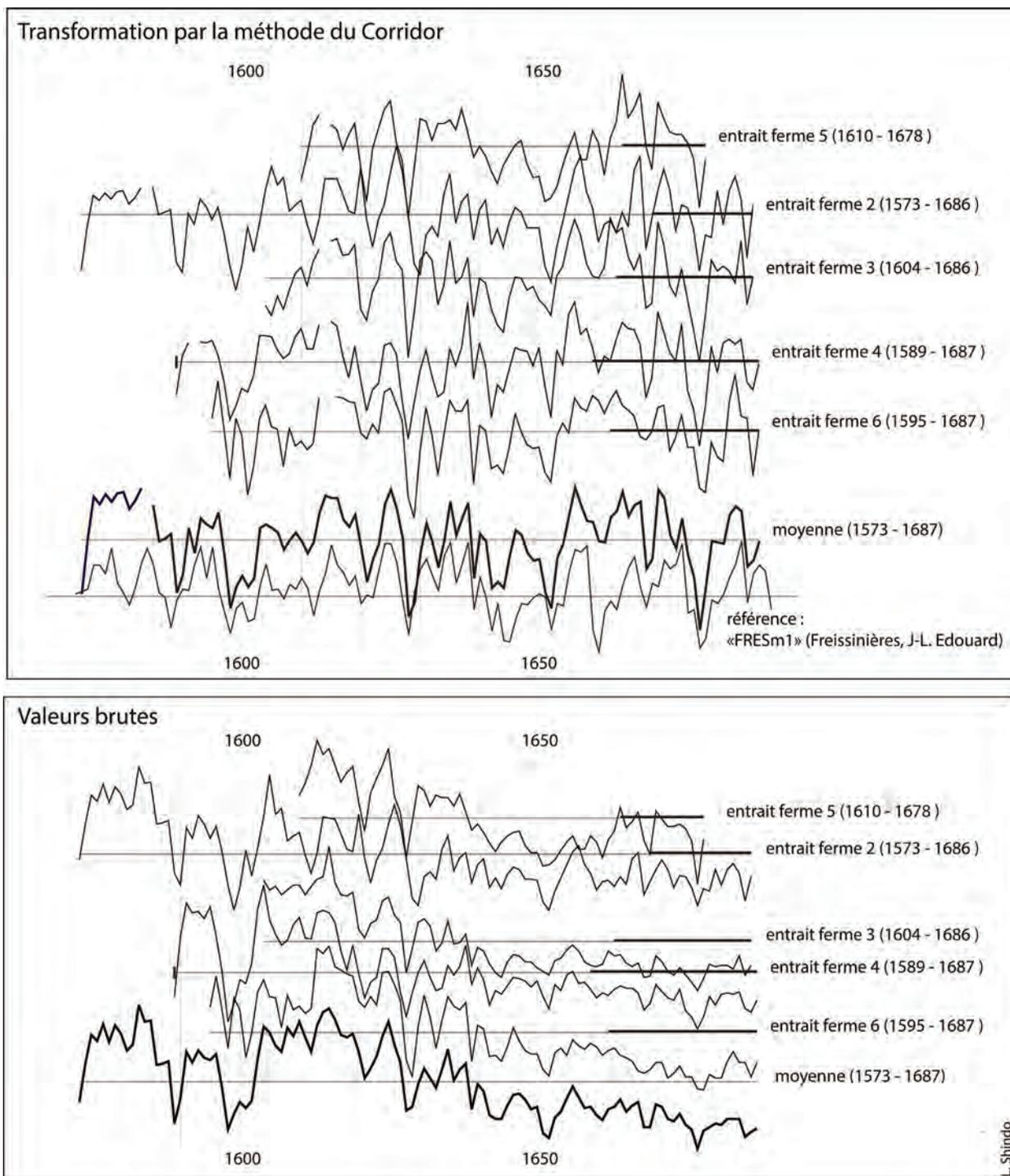


Figure 7 : En haut, les cinq séries datées dans leurs positions de synchronisation, et leur moyenne en gras comparée à la chronologie de référence « FRESm1 » pour la période 1573-1687 (transformation par la méthode du Corridor). En bas, les cinq séries datées et leur moyenne en valeurs brutes.

cune position satisfaisante n'a été identifiée. Ce constat peut être lié à des perturbations de croissance, comme des cerne absents dus à la tordeuse du mélèze. En effet, lors des années de pullulation de la tordeuse, ou l'année suivante, les mélèzes forment un cerne mince, voire non identifiable sur tout ou partie de la circonférence de l'arbre. Cela complique fortement le travail de synchronisation puisque l'échantillon à dater comporte des décalages par rapport aux séries dendrochronologiques de référence.

Conclusions et perspectives

Dans ce quartier de *Ville* où s'élève aujourd'hui l'église, il y a bel et bien un temple au 17^e siècle mais à l'évidence aucune église. Alors que la communauté consent librement plusieurs dépenses au culte protestant, c'est sous la contrainte qu'elle s'acquitte de la dîme, sans jamais faire de frais pour une quelconque église. En outre, temple, cimetière et maison du pasteur étant construits conjointement en 1624, on les imagine logiquement voisins comme le sont aujourd'hui l'église, le presbytère et les deux cimetières dans ce même hameau de *Ville*. Dans ces conditions, où pourrait être le temple si ce n'est à la place de l'actuelle église ?

Les deux pourraient même occuper les mêmes murs. Car dès 1689, la première mention de l'église intervient pour signaler les réparations à y effectuer, preuve que la construction du bâtiment remonte à plusieurs années. En 1694 elle fait effectivement l'objet de travaux, importants mais non détaillés, dont probablement la sacristie, et en 1697 elle est successivement équipée d'un bénitier et de fonts baptismaux. Par conséquent, si l'église de 1689 manque cruellement des aménagements essentiels à la tenue du culte catholique, ne serait-ce pas parce qu'elle a été installée dans le temple de *Ville* ?

Pourtant, l'abattage des arbres ayant donné cinq des six entrants carottés dans les combles est daté entre 1686 et 1688. La charpente actuelle a donc été installée très peu de temps après la date de la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Si ce bâtiment était auparavant un temple protestant, il était couvert par un autre dispositif. Un complément d'étude dendrochronologique pourrait éclairer cette question par la datation des quatre « tirants » à l'extrémité orientale des combles. Ceux-ci n'ont pu être étudiés durant notre campagne d'expertise car inaccessibles sans l'aménagement d'un échafaudage. Enfin, si le linteau de l'ancienne porte d'accès à la sacristie⁴⁰ (aujourd'hui murée) est bien recouvert du même enduit blanc que celui sur lequel sont peintes les fresques « protestantes » du mur oriental, sa datation fournirait une date *ante quem* aux peintures. Sa série dendrochronologique, non datée actuellement, sera réexaminée lorsque les référentiels locaux auront été étoffés.

Par ailleurs, une étude d'archéologie du bâti à la faveur de travaux de restauration pourrait sans nul doute préciser les étapes de l'évolution de ce bâtiment et – qui sait ? – mettre au jour la pierre millésimée signalée par Monseigneur La Croix d'Azolette. Ajoutons qu'une prospection archéologique sur l'emprise et les abords immédiats de l'église serait également d'un apport incontestable pour mieux comprendre l'histoire du bâtiment. Enfin une étude stylistique accompagnée d'analyses chimiques du décor peint (enduit, pigments) aiderait à étayer l'hypothèse, surprenante nous en sommes conscientes, que nous formulons ici, à savoir que le temple de Freissinières a été réaménagé en église.

Nos investigations ont néanmoins permis de documenter l'existence du temple de *Ville*, démontrer l'exclusivité du culte protestant dans la vallée dans le courant du 17^e siècle et établir que l'église fait l'objet d'importants travaux de charpente entre 1686 et 1688, ce qui corrobore les premières mentions de celle-ci dans les sources en 1689.

Remerciements

Merci à Christian Boissier et Philippe Massé pour leur aide lors des prélèvements et pour leurs informations sur l'histoire de l'édifice. Toute notre reconnaissance au charpentier Michel Lapalus de l'Association des Amis de l'Arbre à l'Ouvrage pour ses explications. Notre gratitude va également à Edouard Le Conte, prêtre affectataire de la paroisse de Freissinières, et à la commune, pour leur confiance. Pour leurs autorisations de carottage, merci à la commune de Freissinières, au service régional de l'archéologie et à la conservation régionale des Monuments historiques de PACA, cette dernière nous ayant par ailleurs fait bénéficier de sa

⁴⁰ Conservation régionale des Monuments Historiques, 2008, partie 3.

documentation. Published with funding of the Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG, German Research Foundation) under Germany's Excellence Strategy - EXC 2150 ROOTS - 390870439.

Bibliographie

ALBERT A.,

1783, *Histoire géographique, naturelle, ecclésiastique et civile du diocèse d'Embrun*, tome 1. AD05, 8° 6301. Conservation régionale des Monuments Historiques

2008, Dossier historique accompagnant l'arrêté d'inscription de l'église Sainte-Marie-Madeleine de Freissinières à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en date du 10 janvier 2008, Conservation régionale des Monuments Historiques, Direction régionale des Affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, 5 p., 52 planches et 6 plans.

FOURCHY P.,

1952, « Ecologie du mélèze particulièrement dans les Alpes françaises. Etudes sur l'Ecologie et la sylviculture du Mélèze (*Larix europea* D. C.) », Extrait des Annales de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts et de la Station de Recherches et Expériences, 13, 1, 137 p.

GUILLAUME P.,

1888, *Pouillés de 1516 ou rôles des décimes des diocèses de Gap et d'Embrun, d'après le manuscrit latin 12730 de la Bibliothèque nationale*, Gap, imprimerie Jouglard père et fils. AD05, 8° A76.

RINNTECH,

sans date, LINTAB Tree-ring measurement station. <http://www.rinntech.de/images/stories/PDF/lintab-6.pdf>.

LAMBERT G.-N.,

2006, *Dendrochronologie, histoire et archéologie, modélisation du temps. Le logiciel Dendron II et le projet Historik Oaks*, V1 et V2, Habilitation à diriger les recherches, Besançon, 152 p. et 206 p.

LAMBERT G.-N., BERNARD V., DUPOUEY J.-P., FRAITURE P., GASSMANN P., GIRARDCLOS O., LEBOURGEOIS F., LEDIGOL Y., PERRAULT C. et TEGEL W.,

2010, « Dendrochronologie et dendroclimatologie du chêne en France : questions posées par le transfert de données de bois historiques vers la dendroclimatologie », dans ASTRADE L. et MIRAMONT C. (dir.), *Actes du colloque « Panorama de la dendrochronologie en France, 8,9 et 10 octobre 2009, Digne-les-Bains, Alpes de Haute Provence »*, collection Edytem, 11, p. 205-216.

ROMAN J.,

1887, *Tableau historique du département des Hautes-Alpes*, tome 1, imprimé par F. Allier, Grenoble, et Alphonse Picard, Paris.

SHINDO L., LABBAS V., EDOUARD J.-L. et GUIBAL F.,

2018, « La construction en mélèze dans les Alpes du Sud depuis le Xe siècle : une nouvelle lecture dendrochronologique de l'occupation humaine en montagne et des ressources forestières, données et méthodologies inédites ». *Archéosciences, revue d'archéométrie*, 42, 2, p. 63-75, <https://doi.org/10.4000/archeosciences.5877>



Cet ouvrage rassemble les contributions d'amis et collègues amateurs de patrimoine, archéologues, historiens et anciens élèves (clin d'œil particulier), tous aussi passionnés que l'est Patrick Hoffsummer, et qui ont tenu à participer à cette œuvre collective remise à l'occasion de sa retraite en qualité de Professeur de l'Université de Liège. Chacun a exploité un sujet qui le liait à de bons souvenirs et d'expériences passées avec lui. Ainsi, au travers de sept grands thèmes, les articles développent les intérêts communs partagés avec le récipiendaire : *Des hauts et des bois, Un sujet qui date, De briques et de broc, De fond en comble, Au feu !, Récits rocambolesques, Bon voyage !* Autant d'attentions qui reflètent la curiosité du Professeur Hoffsummer et l'importance qu'il porte au patrimoine.